

PROJET EDUCATIF - COMMUNE DE NIVILLAC



« Eduquer », c'est préparer l'adulte de demain : notre objectif principal est de permettre aux enfants et aux jeunes de grandir dans les meilleures conditions possibles et notamment en favorisant leur bien-être. Pour cela, il faut les initier, les comprendre, les écouter, les amener et les accompagner à devenir citoyen, travailler avec eux autour des valeurs du vivre ensemble et du respect. L'intérêt de l'enfant doit être pris en compte dans son évolution de la petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence.

Si l'école et la famille représentent des lieux privilégiés d'éducation, l'aménagement des temps libres est tout autant porteur d'enjeux éducatifs. Les objectifs étant l'égalité des chances, des espaces de détente et un parcours éducatif cohérent.

Les Accueils de Loisirs, les actions mises en place, les projets permettent de créer du lien entre les différents temps de vie des enfants et des jeunes et une meilleure cohérence. Les propositions diverses et variées, s'appuient sur la perspective d'apporter aux enfants et aux jeunes des expériences porteuses de sens pour le développement personnel, intellectuel et culturel ainsi que leur permettre d'être dans une dynamique ludique d'apprentissage et de découverte.

L'offre éducative doit être de qualité. De ce fait, les projets, actions, les Accueils de Loisirs:

- → Doivent permettre, l'intégration, le développement des valeurs du « vivre ensemble », les notions de solidarité, d'égalité, de fraternité et de bienveillance.
 - Accès pour tous, sans discrimination, quel que soit son handicap, sa religion, sa différence.
 - Créer du lien entre tous les acteurs qui gravitent autour des enfants et des jeunes.
 - Mettre en place une articulation cohérente entre le temps scolaire et hors temps scolaire.
 - Mettre en place des tarifs au Quotient Familial.
 - Lutter contre l'isolement des jeunes.

- Favoriser la bienveillance et le partage
- → Doivent développer l'esprit critique afin de pouvoir se construire tant sur le plan du corps que de l'esprit. Ils doivent aussi permettre de développer des savoir-être et savoir-faire dans un cadre respectueux et sécurisant.
- Proposer des activités de qualité, diversifiées et créatives, donner du sens, en complémentarité de l'école.
- S'adapter aux différents rythmes et mettre en place des aménagements particuliers, selon l'âge, les besoins et les capacités.
- Les responsabiliser, leur faire prendre conscience de leur potentiel, de leur limite, les stimuler : développer l'estime de soi.
 - Développer les espaces d'expression, être à leur écoute, leur permettre de faire émerger des choix.
- → Doivent être des lieux d'éducation et de pratique citoyenne notamment en favorisant l'ouverture sur la vie locale
 - Inscrire les activités des temps libres sur le territoire et en relation avec les acteurs locaux.
- Développer les partenariats avec les associations locales, services municipaux et les acteurs enfance/jeunesse du territoire.
- Mettre en place des actions permettant d'être acteur de la vie locale (dispositif argent de poche, Conseil Municipal des Jeunes).
 - Développer l'accueil et les actions du public adolescent.
 - Mettre en place des actions de prévention.